

Près de chez vous,

**dans votre département de l'Ain,
vous pouvez aider tous les malades du cancer.**

Le Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer consacre son énergie, ses ressources, à soutenir la recherche en finançant des équipes lyonnaises, du Centre Léon Bérard, des Hospices Civils de Lyon, du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon.

Nous veillons à gérer vos dons de manière économe, parcimonieuse : nos frais généraux n'excèdent pas 6%.

Chaque jour dans l'Ain, nos bénévoles se mobilisent pour trouver des financements, pour que la recherche progresse plus vite, pour aider les malades et leurs proches, pour informer sur la prévention et le dépistage.

Mais ceci n'est possible que grâce à vous et à vos dons.

Merci de vous liquer ainsi contre le cancer.

Merci de poursuivre votre effort

Docteur Jean Bruhière
Président du Comité de l'Ain

Rejoignez-nous sur Facebook



NOTRE ÉQUIPE

dans l'AIN
2 permanentes

14 délégations cantonales très actives

Dr Jean BRUHIÈRE, Président

M. Simon MOYAL, Vice Président
délégué prévention tabagisme

Dr Patricia FAUROBERT,
déléguée à la recherche

Dr Henri BREUIL,
délégué action sociale

LE GESTE CITOYEN pour mettre le cancer en morceaux

La 3 CM (communauté de communes de la côtière) regroupe 9 communes : Balan, Bèlignieux, Bressolles, La Boisse, Dagneux, Montluel, Niévroz, Pizay, Sainte-Croix.

La 3 CM assure la collecte du verre ménager au moyen d'un maillage de 50 colonnes de tri réparties sur son territoire.

En 2015, grâce au geste de tri des habitants, 708 tonnes de verre ont été collectées par la 3 CM et intégralement recyclées.

Une performance parfaite, car on estime aujourd'hui qu'au moins 200 tonnes de verre sont encore jetées chaque année dans les ordures ménagères sur le territoire de la 3 CM.

le 27 juin 2016 le président de la 3 CM (communauté de communes de la côtière) Monsieur Philippe Guillot-Vignot et le président du comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer ont signé une convention visant à faire du tri du verre un geste solidaire et citoyen.

Par ce partenariat avec le comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer, la 3 CM souhaite remobiliser les habitants à ce geste élémentaire qu'est le tri du verre

qui comprend les bouteilles mais également les bocaux et pots en verre (pot de confiture, de mayonnaise, de moutarde, et bocaux de comichons, de haricots verts, de sauce tomate...).

Le principe de partenariat est simple : la 3 CM s'engage à reverser une partie des recettes générées par le recyclage du verre au comité de l'Ain de la ligue contre le cancer. Elle reversera ainsi trois euros par tonne de verre recyclé.

Chaque année la 3 CM remettra un chèque au comité de l'Ain dont le montant dépendra donc des tonnages de verre trié par les habitants de ces neuf communes membres.

Un autocollant « le geste citoyen pour mettre le cancer en morceaux » sera apposé sur l'ensemble des colonnes de tri du territoire.

Il éclairera les trieurs sur la valeur de leur geste permettant de valoriser le verre, matériau recyclable à l'infini, et de participer à la lutte contre le cancer



BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION
DU COMITÉ CONTRE LE CANCER DE L'AIN

3^e trimestre 2016

N° ISSN 1280-0651
Directeur de la Publication : Dr Jean Bruhière

Selon une étude récente, le surpoids est lié à huit types de cancers supplémentaires



Le CIRC (Centre International de Recherche contre le Cancer, basé à Lyon) a publié en août 2016, dans la revue de New England Journal of Medicine, une étude qui tire la sonnette d'alarme : le surpoids et l'obésité sont responsables de 500 000 cancers dans le monde.

L'excès pondéral est défini par le chiffre de l'IMC (indice de masse corporelle : poids divisé par le carré de la taille : ainsi 80 kg pour 1 m 80 : IMC égal 24,7).

On parle de surpoids pour un IMC supérieur à 25 et d'obésité lorsque l'IMC dépasse 30.

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), le nombre de cas d'obésité a doublé dans le monde depuis 1980.

« GLOBOCAN », une base de données comportant l'incidence et la mortalité par cancer dans 184 pays conclut que l'excédent pondéral est devenu un risque majeur de cancers, responsable de 3,6 % des nouveaux cas dans le monde.

Les pays les plus développés sont les plus touchés avec 5,2 % des cancers imputables à l'obésité, contre 1,5 % en Afrique subsaharienne, mais 6,5 % en Europe de l'Est.

Ce phénomène touche principalement les femmes.

Le CIRC affirme que 10 % des cancers du sein pourraient être évités en gardant un poids « normal ». On considère que

l'excédent pondéral provoque une surproduction d'oestrogènes, de testostérone et d'insuline. C'est un des éléments favorisant l'apparition de cancers. Le surpoids peut également entraîner des réactions inflammatoires potentiellement cancérogènes.

Graham COLDITZ, président du groupe de travail du CIRC sur le sujet, incrimine le surpoids et l'obésité dans la survenue de cancers du sein (après la ménopause), de l'endomètre (utérus) mais également du côlon, du foie, de l'estomac, des ovaires, de la thyroïde, de la vésicule biliaire, du pancréas, et du cerveau (méningiome).

Le président du CIRC a rappelé que des éléments d'hygiène de vie comme un régime alimentaire équilibré, une stabilité pondérale, une pratique régulière de l'exercice physique, et bien entendu l'arrêt du tabac, peuvent avoir un effet important pour réduire le risque de multiples formes de cancers.

Dans l'Ain, tout ce qu'il est possible de faire contre le cancer, la Ligue le fait.

OUI je deviens partenaire du programme CANOPEE, ET JE FAIS UN DON À LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE L'AIN

Je verse un don de :

- 15 € 25 € 35 €
 50 € 80 € ou _____ € (autre somme)
 Je m'abonne à la revue "Vivre" : 5 € (pour 4 numéros)
 J'adhère au Comité départemental, cotisation 8 €.

Je joins mon règlement à l'ordre du Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer par :

- chèque bancaire chèque postal

de la part de :

Nom
 Prénom.....
 Adresse
 Code postal..... Ville.....
 email : @

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Comité de l'Ain
56, rue Bourgmayer - 01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. 04 74 22 58 96

www.liguecancer01.net

Agenda

OCTOBRE

- Dimanche 2 octobre** : Marche contre le cancer. Départ Saint Julien sur Veyle. Inscriptions de 8h à 9h30. Trois parcours : 6, 11 et 15 km. 5 € (gratuit jusqu'à 10 ans). Ravitaillement sur le parcours (café offert au départ). Organisée par la délégation des Bords de Veyle. Renseignements : 06.75.48.00.73
- Dimanche 9 octobre** : Marche à AMBERIEU dans le cadre d'Octobre Rose. 3 parcours : 7, 10 et 13 kms. 5€ Gratuit jusqu'à 15ans. Petite collation à l'arrivée. Départ au Parking du Gymnase Cordier à partir de 8h30.
- Dimanche 9 octobre** : Marche organisée par la délégation de PERONNAS.
- Dimanche 9 octobre** : Stand à la fête du quartier nord OCEAN à Oyonnax
- Dimanche 9 octobre** : 12h30 repas dansant organisé à Foissiat par la délégation de Montrevel (06.24.58.54.29)
- Dimanche 9 octobre** : de 15h à 20h : Thé dansant au château d'Epeyrolles à Vonnas. Animation : Orchestre Nino MANCINI. Intermède : Démonstration par l'Atelier Danse Company de Mâcon. Tombola. Entrée 14 euros. Organisé par le Zonta Bourg-Mâcon au profit de la Ligue contre le cancer afin de venir en aide aux femmes face au cancer. Renseignements et réservation : 06.08.43.31.14
- Samedi 15 octobre** : 14 h 30 : Balade intra-muros à Bourg-en-Bresse : 1 h 30 à 2 h de promenade dans la ville, guidée par Patrice PERRIN qui racontera les médecins qui ont donné leur nom à des rues de Bourg.
- Samedi 22 octobre** : 20h30 Pièce de théâtre « Douze hommes en colère » à la salle des Fêtes de Péronnas.

NOVEMBRE

- Samedi 5 novembre** : 20 h 30 : Concert de Gospel. Eglise de Meximieux, par le groupe "Made in Gospel Choir", chef de chœur : Jean-Michel Mailot. Délégation de Meximieux
- Samedi 5 novembre** : 20 h 30 : Soirée théâtre « Douze hommes en colère » à l'Espace 1500 Ambérieu
- Samedi 5 novembre** : 12 h 30 : Repas dansant. Salle des fêtes de Chalamont, animé par Stéphanie RODRIGUEZ
- Dimanche 6 novembre** : 14 h 30 : Thé dansant à la salle des fêtes de Saint Cyr sur Menthon, avec l'orchestre Pierrot Musette. Délégation de Pont de Veyle.
- Samedi 12 novembre** : 20 h 30 : Concert AIN /TONATION - salle des Fêtes de LAGNIEU



OCTOBRE ROSE

Le cancer du sein, nous concerne toutes parce qu'il est fréquent.

Comme moi, à partir de 50 ans, vous avez la possibilité de faire une mammographie de dépistage. L'examen est totalement pris en charge par la sécurité sociale, tous les 2 ans.



Les soins de support en cancérologie et pratiques non conventionnelles

On appelle soins de support l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades, conjointement aux traitements oncologiques éventuels.

Le Plan Cancer 2003-2007, dans sa mesure 42 a cité la nécessité de développer les soins de supports dans le chapitre : « assurer aux patients un accompagnement global de la personne ». Cette mesure insiste sur « le développement des soins complémentaires et des soins palliatifs », au-delà des protocoles techniques. Les soins de support répondent aux besoins des patients et de leur entourage pour prendre en compte principalement :

- La douleur
- la fatigue
- Les problèmes nutritionnels
- Les troubles digestifs
- la prise en charge psychologique
- L'accompagnement social
- La réadaptation fonctionnelle
- Les soins palliatifs et l'accompagnement, lesquels intègrent l'ensemble des besoins.

Les pratiques non conventionnelles.

Également nommées médecines douces, médecines alternatives, médecines naturelles. Elles ne sont pas reconnues par la médecine conventionnelle.

La preuve scientifique des bénéfices et des risques n'est pas apportée pour la majorité de ces soins non conventionnels. Un certain nombre de services de cancérologie en étudie l'impact en complément des traitements oncologiques. Diverses médecines alternatives ont pu être testées ainsi : homéopathie, acupuncture, phytothérapie, ostéopathie, méthodes de relaxation, sophrologie, hypnose... Les « coupeurs de feu » sont parfois évoqués à proximité des services de radiothérapie.

Les malades qui y ont recours spontanément recherchent une diminution des effets secondaires des traitements oncologiques, un bien-être physique et / ou mental. Ils peuvent souhaiter être « davantage acteurs de leur santé, mettre toutes les chances de leur côté », Ils espèrent accéder à des thérapies dépourvues d'effets secondaires. Mais parfois, une évolution hélas inéluctable peut aussi conduire les malades et leur famille vers des pratiques non reconnues, dans une quête désespérée d'une amélioration, là où les traitements classiques ont échoué.

Les pratiques non conventionnelles n'appartenant pas à des professions réglementées, donc surveillées, il convient d'être particulièrement vigilant :

- en parler à son médecin, avant et pendant la pratique.
- se renseigner sur les soins envisagés
- privilégier un intervenant ayant un diplôme d'état de soignant (bien que cela ne garantisse pas la qualité des pratiques non conventionnelles).
- vérifier la durée de la formation de l'intervenant, son contenu et son lieu de formation (éliminer les intervenants faisant état d'une formation à distance).
- vérifier si l'intervenant a déclaré son activité à la Chambre de Commerce et d'Industrie.



La plus extrême prudence s'impose si :

- l'intervenant a un discours hostile à la médecine conventionnelle
- l'intervenant demande d'interrompre les soins médicaux en cours
- le paiement d'avance est demandé
- l'intervenant propose à la vente des produits ou des appareils à visée thérapeutique non reconnus
- ses tarifs s'inscrivent hors de la fourchette de prix commune aux autres intervenants de la même activité-l'intervenant affirme la possibilité d'une guérison grâce à sa pratique.

Certaines pratiques non conventionnelles confinent à des dérives sectaires lorsqu'elles essayent de faire adhérer à une croyance, à un nouveau mode de pensée, lorsque l'intervenant prend sur le malade ou son entourage une emprise mentale forte destinée à annihiler toute capacité de discernement. Les personnes malades peuvent alors être amenées à rompre avec leur entourage et avec leur milieu de soins habituels et les traitements conventionnels. Les conséquences sur la santé peuvent alors être dramatiques.

Lorsqu'ils sont associés aux traitements oncologiques éprouvés, lorsqu'ils sont pratiqués par des intervenants prudents et compétents, lorsque que le médecin cancérologue est favorable à leur emploi, certaines pratiques non conventionnelles peuvent contribuer à améliorer le bien-être du malade.

La Ligue contre le cancer privilégie les quatre soins de support suivants :

- le soutien psychologique.
- les conseils diététiques.
- l'activité physique adaptée.
- les soins socio-esthétiques.

Pour plus d'information : Corinne MORANDINI : « La place des médecines complémentaires chez les malades sous chimiothérapie ». Etude prospective multicentrique réalisée auprès des patients et des professionnels de santé en cancérologie dans 4 hôpitaux de la région Rhône-Alpes. 17 mai 2012 : 106 p.



CONGRÈS MONDIAL 2016 CONTRE LE CANCER À PARIS

La 24^e édition du congrès mondial contre le cancer aura lieu du 31 octobre au 3 novembre 2016 au Palais des congrès à Paris. Il sera parrainé par la Ligue contre le cancer, et par l'ALIAM (Alliance des Ligues francophones Africaines et Méditerranéennes).

L'Union Internationale Contre le cancer (UICC), est organisatrice de l'événement. Elle a été fondée en 1935. Elle a un statut consultatif au conseil économique et social des Nations unies et travaille en collaboration avec l'organisation mondiale de la santé.

Ce Congrès Mondial contre le cancer rassemblera 3500 invités venant de 110 pays.

L'ambition de cette manifestation est de rassembler et de consolider les liens entre tous les professionnels qui luttent contre le cancer, afin d'avoir un impact important sur la maladie à tous les niveaux.

Le thème de cette 24^e édition est : « Mobilisons-nous pour agir, accélérons le changement »

Ce thème sera développé selon cinq axes principaux :

- innovations en matière de prévention et de dépistage
- mise à disposition de diagnostics et traitements de qualité pour tous
- moyens pour améliorer le parcours des patients et de leurs familles
- solutions pour optimiser les résultats des systèmes de santé
- donner du pouvoir aux sociétés civiles.

Ces cinq axes seront développés au cours de 85 sessions plénières animées par 350 intervenants de haut niveau. La plupart des sessions bénéficieront d'une traduction simultanée.

La tenue de ce congrès mondial dans notre pays est pour la France l'occasion privilégiée de se positionner comme pilote de la lutte contre le cancer dans le monde. Tous les professionnels de santé concernés par la lutte contre le cancer en France, cancérologues, médecins généralistes, spécialistes d'organes, chercheurs, politiques, professeurs, infirmiers, groupes de soutiens aux patients doivent participer à cet événement afin de partager leurs expériences, entre eux, et avec leurs homologues d'autres pays.

ESPACE SANS TABAC À BOUVENT

Il y a un an, le président du Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer écrivait à Monsieur Jean François DEBAT, maire de Bourg en Bresse pour lui suggérer de délimiter au parc de loisirs de Bouvent, un espace sans tabac.

Après un an de réflexion, c'est chose faite. La Ligue contre le cancer et la ville de Bourg ont inauguré cet espace vendredi 13 mai, la veille de l'ouverture de la baignade surveillée. Une occasion pour Simon MOYAL, vice-président de la Ligue de rappeler le travail des bénévoles dans les écoles et pour Madame Véronique ROCHE, adjointe au maire, de nous dire pourquoi Bourg en Bresse fait partie du réseau français des Villes-Santé de l'OMS.

EDITORIAL



Aide à la recherche, aide aux malades, actions de prévention, de formation et d'information sur les dangers du tabac, sur l'intérêt des dépistages organisés, telles sont les missions de notre comité.

Notre tâche est immense et les moyens dont nous disposons sont toujours insuffisants.

La recherche a fait davantage de progrès au cours des 10 dernières années qu'au cours des 50 années précédentes. Elle manque encore de moyens financiers alors que nous savons qu'un homme sur deux, et une femme sur trois seront frappés par un cancer.

Pour vaincre le cancer la mobilisation de tous est indispensable.

Sans vous, sans nos bénévoles, rien ne sera possible.

Parlez de la Ligue autour de vous, faites savoir autour de vous tout ce qu'elle accomplit.

Persuadez vos amis de devenir adhérents et mieux encore donateurs.

Nous vous rendons compte scrupuleusement de la façon dont les fonds ainsi recueillis sont utilisés.

Docteur Jean Bruhière
Président du Comité de l'Ain



L'AIDE A LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER est un poste majeur dans l'utilisation des fonds qui nous sont adressés. Le Conseil d'Administration, chaque année, choisit les thèmes et les équipes qui seront soutenus par la Ligue de l'Ain. Ces équipes sont très minutieusement jugées et évaluées par des Conseils Scientifiques d'une compétence indiscutable.

En 2016, ce sont



Professeur Alain PUISIEUX



Professeur Jean Yves BLAY



Professeur Gilles Freyer



Dr Philippe Cassier



Dr Benoît You

Les équipes du Centre Léon Bérard et de Lyon Sud (Professeur Alain PUISIEUX, Professeur Jean Yves BLAY, Professeur Gilles FREYER, Dr Philippe CASSIER et Benoît YOU) associées dans le projet CANOPEE, qui doit retenir toute votre attention car il débouchera sur des thérapies ciblées « nouvelle génération » pour une plus grande efficacité au prix d'effets secondaires moindres.



Virginie PÉTRILLI, chargée de recherche du CNRS, au Centre Léon Bérard, pour son projet " Inflammation et cancer : un nouveau rôle pour l'inflammasome dans le développement tumoral mammaire et pulmonaire".



Marie CASTETS, chargée de recherche au Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon, pour son étude sur les sarcomes musculaires de l'enfant.



Si vous nous avez aidés, merci !

Si vous le faites aujourd'hui, pour la première fois, votre don nous permettra d'intensifier la lutte contre le cancer en renforçant la Recherche, en améliorant l'information et le dépistage, et en aidant les malades et leur famille.

Vous disposez d'un peu de temps : rejoignez la Ligue contre le cancer

Nos délégations cantonales et leurs bénévoles sont la base de toutes nos actions pour lutter contre le cancer dans le département de l'Ain. Pour un premier contact et pour connaître la ou le délégué de votre canton, téléphonez au 04 74 22 58 96.



COMITÉ DE L'AIN

Il dépend de vous et il dépend de nous que, dans les décennies à venir, on gagne définitivement contre le cancer par l'accroissement de la qualité et de l'importance de la recherche fondamentale.